

23 Mar 2024 -12:54

Appartient à Conseil des ministres du 22 mars 2024

## Fonction publique : prolongation de l'interdiction temporaire d'utiliser TikTok

Sur proposition du Premier ministre Alexander De Croo et de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation de l'interdiction temporaire d'utiliser l'application TikTok au sein des autorités publiques fédérales, pour une durée indéterminée.

Le Conseil national de Sécurité du 20 mars 2024 a pris les décisions suivantes pour le personnel des autorités publiques fédérales :

- la prolongation de l'interdiction d'installer et d'utiliser l'application TikTok sur les appareils de service fixes et mobiles
- la prolongation de la recommandation de ne pas installer l'application TikTok sur les appareils personnels ayant accès aux réseaux et systèmes internes des autorités publiques fédérales et de la désinstaller si elle est déjà installée

Par conséquent, la validité de la circulaire n° 716 du 17 mars 2023 est prolongée pour une durée indéterminée.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre  
Rue de la Loi, 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<https://premier.be>  
[contact@premier.be](mailto:contact@premier.be)

François Bailly  
Porte-parole (FR)  
+32 488 07 05 12  
[francois.bailly@premier.be](mailto:francois.bailly@premier.be)

Bram Delen  
Porte-parole (NL)  
+32 497 30 82 05  
[bram.delen@premier.be](mailto:bram.delen@premier.be)

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la  
Fonction publique, des Entreprises publiques, des  
Télécommunications et de la Poste  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://desutter.belgium.be>  
[info@desutter.fed.be](mailto:info@desutter.fed.be)

Bram Sebrechts  
Porte-parole  
+32 498 27 31 91  
[bram.sebrechts@desutter.fed.be](mailto:bram.sebrechts@desutter.fed.be)